

Conseil municipal du 11/07/2017

Membres : Mesdames Arnault, Thiérou, Carrière, Doust
Hayer, Séphredo
Messieurs Eard, Roussaud, Reste, Boucher, Réveil
Brieyand

Secrétaire de séance : Claire Doumot

La séance du conseil municipal est ouvert à 21^h00
M. Yvon Queinnee ayant donné pouvoir à Mme Hayer.
Mme Nathalie Coste ayant donné pouvoir à Mme Séphredo

I Création d'un poste d'ATSEH

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Réveillère de
son conseil la possibilité d'ajouter un point à l'ordre
du jour dans les questions diverses : création d'un poste d'agent
administratif à temps un complet à partir du 1^{er} octobre
le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Création d'un poste d'ATSEH

Compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école
maternelle à la rentrée 2017, notamment en petite
section (31 enfants inscrits), il est nécessaire de créer
un emploi permanent d'ATSEH à temps un complet,
raison de 99/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2017
pour la durée de l'année scolaire 2017-2018.

Ce poste pourra être occupé par un agent un titulaire
d'avis public de catégorie C au grade d'ATSEH de 1^{er} échelon
l'assemblée approuve la création de ce poste à l'unanimité.

II Création de deux postes, à partir du 1^{er} septembre 2017 suite à la dissolution de l'EATSEH

M. le Maire propose à l'assemblée de créer :

- un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème}
à temps un complet (17h30/semaine)

- un poste d'assistant d'enseignement artistique principal
de 1^{ère} classe à temps un complet (10h/semaine).

Cette proposition fait suite à la dissolution de l'école d'
musicale qui oblige le commune à accueillir deux agents
à partir de septembre.

Proposition acceptée à l'unanimité.

III

Tarifs des repas de cantine

Suite à la révision des prix du fournisseur des repas à restauration scolaire, il est proposé de répercuter ~~de~~ l'augmentation des prix des repas sur le prix facturé à parents : soit une augmentation de 0,98% du prix repas.

Nouveaux tarifs :

- Prix du repas en maternelle : 2,55 €
- Prix du repas en primaire : 2,71 €
- Prix du repas par adulte : 2,98 €

Ces tarifs seraient applicables au 1^{er} septembre 2017.
L'augmentation est approuvée à l'unanimité.

IV

Tarifs ALAE

Il est proposé les nouveaux tarifs suivants :

- Accueil matin, ou midi, ou soir : 1,70 €
- Accueil combiné matin et soir : 2,90 €

Cela représente pour une famille située dans la tranche de revenu la plus élevée dont l'enfant est accueilli un mardi et soir, une augmentation de 29 € par l'année scolaire complète.

Le quotient familial s'applique à ces tarifs -
Accepté à l'unanimité.

V

Tarifs location salles communales

Monsieur le Maire propose une augmentation des tarifs comme suit :

- Salle des fêtes (120 personnes) : 330 €
~~la caution est inchangée et fixée à 700 €~~
- Salle des 3 A (30 personnes) : 70 €
~~la caution est inchangée et fixée à 150 €~~
- Pigeonnier : 60 €
la caution est inchangée et fixée à 150 €

Il est proposé d'augmenter la caution de la salle des fêtes de 700 € à 1000 € et la caution de la salle des 3 de 150 € à 200 €.

Seules les associations ou les particuliers Auzeillais peuvent louer ces espaces.

Les salles sont mises à disposition gratuitement des associations auzeillaises.

Noté à l'unanimité.

VI Modification des statuts du Sicoval

Suite à la dissolution du SIVUES, le Sicoval a modifié ses statuts en ajoutant, dans le "Service au tiers" la "restauration (préparation et livraison des repas)". Le conseil de communauté a adopté cette modification le 6 juin 2017. Il appartient désormais aux conseils de délibérer sur cette modification. M le Maire demande à l'assemblée de poursuivre cette modification -
Modification adoptée à l'unanimité.

VII Information au l'avis de fermeture de la mairie et changement de personnel

Suite au départ de deux agents d'accueil de la mairie en septembre, il est proposé de modifier le temps de travail des femmes qui seront recrutées et de faire écarter la mairie d'ouverture au public. Une décision sera prise lors du conseil municipal de septembre.

VIII Questions diverses

- Création d'un poste d'agent administratif à temps complet (18 h/semaine).

Suite à la réorganisation des services, M le Maire expose à l'assemblée la nécessité de créer un poste d'agent administratif à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2017. L'assemblée accepte la création de ce poste à l'unanimité.

- Madame Seppefredo fait un point d'étape avec l'ÉIREST. Le futur pestiminaire de l'école sera voté d'ici une dizaine de jours après délibération du conseil municipal d'Éscalquens, mandataire de franchises de commande.

- M le Maire rapporte la ~~réunion~~ réunion à Studio 7 avec M Marie, Président de Conseil Départemental en tant que ~~simple~~ en mai dernier.

Le Président du Sicoval recevra demain matin les membres du bureau de Studio 7 et Monsieur le Maire sur la question de l'implantation de cuisine dans le Sicoval.

- Nicole Aruault expose quelques sujets traités en Conseil de Communauté du Sicoval :

- Changement des rythmes scolaires : pour le moment pas de suppression de la classe le mercredi matin -

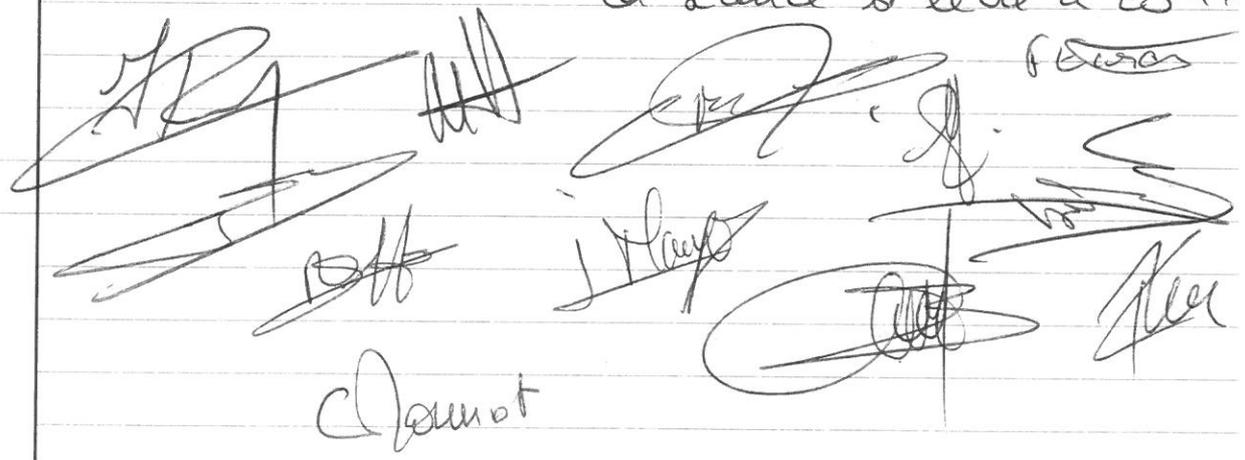
- Aire de grand passage pour les files de voyage
Vote du Sicaud pour une aire muante de grand pa
sur un terrain de la berge en 2017 pour commencer -

- Vote du financement du plan mobilité établi par
2030 - 8 millions d'€ - Accord avec la
ligne B jusqu'à l'INP (2024), troisième ligne de
metro jusqu'à la Cadéne.

• Christian Boucher ~~empire~~ l'assemblée de rem
lement du marché de traitement des déchets actuel
mis en charge par Veolia -

• Signature du Contrat Enfance Jeunesse le
27/06/17 = 2016 - 2019

La séance se termine à 23h17


The bottom section of the page contains several handwritten signatures and names. On the left, there are two large, stylized signatures, one above the other. Below them is the name 'Clément' written in a cursive hand. To the right, there are more signatures, including one that appears to be 'F. Duran' and another that looks like 'Alex'. The signatures are written in dark ink on lined paper.